

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION n°135

Mercredi 23 octobre 2002

Agenda

Lundi 28 octobre

-M. **Gabriel de BROGLIE** :
« *Le mouvement des langues* »

Lundi 4 novembre

-Réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, 11h, salle 4.
Déjeuner des membres de l'Académie.

-Mme **Geneviève FERONE**,
présidente de Core Ratings SAS:
« *Le développement durable et l'entreprise* »

Lundi 18 novembre

-Séance solennelle de l'Académie, 15h, sous la Coupole.

Lundi 25 novembre

-Réunion de la section philosophie, 13h15, salle 4.

-Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, 13h45, salle 3.

-M **Bruno NEVEU** :
lecture de notice sur « *la vie et les travaux de Jean Imbert* », 15h, Grande Salle des Séances.

Lundi 2 décembre

-Déjeuner des membres de l'Académie.

-M. **Jean-Marie ZEMB** :
« *La morale est-elle durable ?* »

-Comité secret.

-Cérémonie à l'occasion de la réédition du Code Napoléon par la Deutsche Bank, 18h30, Grande Salle des Séances.
Réception à l'issue de la cérémonie.

Lundi 9 décembre

-Election au fauteuil laissé vacant par le décès d'Olivier Lacombe (section Philosophie).

-M. **Jean-Baptiste de FOUCAULD**,
ancien Commissaire du Plan :
« *Quelle vision de l'homme pour un développement durable ?* »

-Cérémonie jubilaire en l'honneur de M. Pierre Chauvu, 17h30, Salon Bonnefous.

Lundi 16 décembre

-Déjeuner des membres de l'Académie.

-M. **Michel ALBERT** :
« *Quels modèles d'entreprise pour un développement durable ?* »

Résolution de l'Académie sur l'avenir de l'édition française (séance du lundi 14 octobre 2002)

L'édition n'est pas seulement une branche essentielle et sensible de l'économie, elle commande pour une bonne part l'activité intellectuelle, littéraire, scientifique et artistique de notre pays et de la langue française. Elle ne peut remplir ce rôle que si elle respecte des impératifs de concurrence, d'indépendance culturelle, mais aussi de pluralisme.

Ce sont ces considérations qui conduisent l'Académie des Sciences morales et politiques à exprimer ses préoccupations à l'occasion de la vente du groupe d'édition de Vivendi Universal Publishing.

Toutes les précautions doivent être prises pour que le groupe d'édition continue à s'inscrire dans une logique culturelle française. Il faut de même éviter qu'un monopole ne se constitue dans le secteur éditorial, ce qui appauvrirait inévitablement les capacités de création.

L'existence en France de deux grands groupes regroupant chacun plusieurs maisons, ainsi que de maisons indépendantes prestigieuses, garantit l'équilibre économique de l'ensemble, la pluralité des offres d'édition et l'indépendance des auteurs.

L'activité de distribution des livres est d'une importance également vitale pour toutes les maisons d'édition. Là encore, il faut éviter la constitution d'un monopole. Toute variation des conditions de distribution doit être conduite avec précaution, de façon à éviter des conséquences néfastes pour les maisons d'édition et le réseau des librairies.

Plusieurs secteurs de l'édition sont particulièrement sensibles ; par exemple, celui des dictionnaires que l'on trouve dans chacun des grands groupes. Leur réunion créerait une tentation de « rationaliser » le secteur et ainsi d'appauvrir son dynamisme et sa qualité. Il en serait de même pour le secteur de l'édition juridique, dont on connaît la fragilité.

Quant au livre de poche, qui joue un rôle original et essentiel dans la diffusion de la culture, il faut maintenir la diversité des collections, des formules et de l'offre globale.

Ces préoccupations débordent largement le cadre juridique du droit de la concurrence. Toute précaution devrait être prise pour que ne se constitue pas un monopole éditorial, dont les conséquences, préjudiciables à la culture, n'apparaîtraient que peu à peu.

L'Académie des Sciences morales et politiques fait confiance aux pouvoirs publics pour favoriser — en concertation avec les représentants des professions concernées — la mise en place d'une organisation capitaliste qui puisse assurer la nécessaire diversité de l'édition et de la distribution de livres en France, tout en les développant à l'étranger.

Cette résolution a été adressée à M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre, à M. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture et de la Communication, à M. Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire, à M. Jean-Louis Debré, président de l'Assemblée nationale, à M. Christian Poncelet, président du Sénat, ainsi qu'à M. Roch-Olivier Maistre, conseiller pour l'Education et la Culture auprès du Président de la République.

Le texte de la résolution est accessible sur le site de l'Académie
www.asmp.fr

Dans la presse

Les articles mentionnés sous cette rubrique sont ceux signalés par l'Argus de la Presse au titre de l'abonnement souscrit par l'Académie. Les membres de l'Académie sont invités à signaler les articles les concernant dans les organes de presse.

- Dépêche de deux pages de l'AFP (en anglais) : « The newspaper – a good story if profit replaces politics: report by Hugh Dent », à propos du Cahier : « Tendances économiques de la presse quotidienne dans le monde » de **Jacques Leprette** et **Henri Pigeat**.
- **Maurice Allais** : « La crise intellectuelle du monde occidental. Désagrégation morale », *Le Figaro*, samedi 19 octobre.

A la télévision

- M. **Emmanuel Le Roy Ladurie** a participé au débat sur le thème « Retour sur le 21 avril ; la vengeance du peuple ? », animé par Patrick Buisson, dans l'émission *Un livre, un débat* sur la chaîne LCI le mercredi 16 octobre.

A noter

- Le prix Sévigné 2002, dont M. **Jean-Paul Clément** est membre du jury, sera remis le jeudi 24 octobre à 12 heures dans les salons de l'hôtel Lutétia.
- Le vendredi 25 octobre à 11 heures, en Grande Salle des Séances, se tiendra, sous la coprésidence de M. le **Chancelier Pierre Messmer** et de M. Eugen Simion, président de l'Académie de Roumanie, une séance en l'honneur de l'Académie de Roumanie. Prendront la parole des membres de l'Institut qui sont également membres de cette Académie. Parmi eux, M. **Thierry de Montbrial** prononcera un discours sur le thème « L'Union européenne peut-elle avoir une politique étrangère ? »
- Le jeudi 14 novembre à 17 heures, à l'invitation de l'Académie des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Versailles et d'Ile de France, Mme **Claude Dulong-Sainteny** donnera en l'hôtel de ville de Versailles une conférence sur le thème « Mazarin et l'argent ».

En bref

- Le mardi 15 octobre, la Fondation Singer-Polignac, présidée par M. le **Chancelier honoraire Edouard Bonnefous**, a organisé, sous la présidence de M. Jean-Marie Rouart de l'Académie française, un colloque intitulé « Berthe Morisot, les peintres et les écrivains de l'impressionnisme ». Mme **Claude Dulong-Sainteny** ainsi que MM. **Jean Cluzel** et **Jean Mesnard** étaient présents.
- Le mardi 15 octobre à 18 heures, au Palais de l'Institut, M. le **Chancelier Pierre Messmer** a remis les insignes de la Légion d'honneur à M. Pierre Lelong, membre de l'Institut. Le Secrétaire perpétuel, MM **Gérald Antoine**, **Marcel Boiteux** et **Roland Drago** étaient présents.
- Le jeudi 17 octobre à 10h30, en Grande Salle des Séances, M. le **Chancelier Pierre Messmer**, Mme Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Hubert Curien, Président de l'Académie des Sciences, M. François Gros, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences, et M. **Gabriel de Broglie** ont, au nom de la Fondation Louis D., remis le Grand Prix scientifique au professeur Hartmut Wekerle et à son équipe de l'Institut Max Planck de neurologie de Fribourg-en-Brigau, et le Grand Prix culturel à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. M. le **Secrétaire perpétuel** ainsi que MM **Pierre Bauchet** et **Alain Plantey** étaient présents.
- Le samedi 19 octobre, à Colmar, l'Académie d'Alsace a célébré son cinquantième anniversaire sous la présidence d'honneur de M. le **Chancelier Pierre Messmer**. M. le Chancelier y a prononcé un discours sur le thème « Alsace, terre de culture » et M. **Alain Plantey** a fait une conférence sur le thème « Charles de Gaulle, une doctrine pour la France ».
- Le lundi 21 octobre, à Clermont-Ferrand, S.E. Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal a été fait Docteur *honoris causa* de l'Université d'Auvergne. Répondant à la très aimable demande du Président Wade, le **Secrétaire perpétuel** a représenté l'Académie.
- Le mardi 22 octobre à 11 heures, au Palais de l'Élysée, M. le Président de la République a remis les insignes de Grand Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur à M. **André Damien**. M. le **Chancelier Pierre Messmer** et M. le **Secrétaire perpétuel** étaient présents.
- Le mardi 22 octobre s'est tenue sous la Coupole la séance solennelle de rentrée des cinq Académies. Présidée par M. Jean-Marie Rouart, président de l'Institut de France et directeur de l'Académie française, elle avait pour thème « L'honneur ». M. **Jean Baechler** a prononcé un discours sur « le concept de l'honneur ».

Groupes de travail

- Le groupe de travail « La confection de la loi », que préside M. **Roland Drago**, se réunira le mercredi 13 novembre à 18 heures en salon Dupont-Sommer.

Nouveautés sur le site Internet

- « Aspects politiques de la mondialisation », rapport du groupe de travail constitué par M **Jean Baechler** avec MM Ramine Kamrane, **Alain Besançon**, Mmes Mireille Delmas-Marty et Christiane Hurtig, MM Henri-Georges Soutou et André Tosel.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. Pierre-Noël Giraud « Y a-t-il un ordre économique durable ? », le lundi 23 septembre.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Lucien Israël** « Les avancées probables de la médecine et leurs enjeux », le lundi 30 septembre.